Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212200521-20260409-20260401-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de DUAULT

Séance du 09 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DUAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CALLONNEC

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	11
Votants	10

Date de convocation : 02/04/2026
Date d'affichage : 02/04/2026

Présents : CALLONNEC Claude, LE GARIGNON Isabelle, COLLOBERT Pascale, LARHANTEC Jean-François, LE MEUR Cédric, BERNARD Éric, LE ROUX Éric, COLLOBER Chantal, PALVADEAU Valérie, LE FEVRE Jean-Baptiste, KERMEN Josette

Absents excusés :
Absents non excusés :

Valérie PALVADEAU a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-04-01 : Vote du CFU 2025

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT ENVOI

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal le détail des dépenses et des recettes des sections de fonctionnement et d'investissement de l'année 2025.

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 271 037.68 €
- Recettes : 361 815.35 €
- Résultat antérieur reporté : 132 538,18 €
- Résultat de l'exercice 2025 : 223 315.85 €

Section d'Investissement :

- Dépenses : 290 622,35 €
- Recettes : 145 108,48 €
- Résultat de l'exercice 2025 : -145 513.87 €
- Résultat antérieur d'investissement reporté N-1 (D001) : 32 852.35 €
- Déficit d'investissement : -112 661.52 €

Monsieur le Maire quitte la séance le temps du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Considérant la régularité des opérations, approuve l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025 ainsi que celles relatives à la journée complémentaire ;

- Adopte le Compte Financier Unique 2025

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Claude CALLONNEC